

ARISSE^{infos}

N°8

EDITO

CITOYENS LIBRES

Dans l'antiquité, le terme de « citoyen » désignait un homme libre, qui participait à la vie de la Cité. Dans ce nouveau numéro d'ARISSE Infos, nombreux sont les exemples qui illustrent l'ancrage vivant, riche, sans cesse renouvelé, de nos établissements et de nos services dans les communes et les territoires sur lesquelles ils sont implantés. Ces exemples sont le témoin d'engagements mutuels, par ailleurs indispensables à la vie citoyenne, et ils constituent une expression de solidarité fidèle aux principes républicains.

Cette dimension trouve son écho dans le quotidien de nos structures, au bénéfice des personnes que nous accompagnons, qui sont fondamentalement libres et citoyens, qui sont acteurs et sujets de leurs parcours.

Tel est le projet associatif de l'ARISSE : faciliter, au gré des besoins et des demandes, malgré les contraintes et les limites, la croissance de chacun. Plus que jamais aujourd'hui, ces éléments sont le socle et la trame commune dans laquelle nous voulons continuer de nous inscrire.

Atef GHALI, Directeur Général

Les établissements de l'ARISSE au cœur de leurs villes et territoires, et acteurs de citoyenneté.

3

LES ÉTABLISSEMENTS ET LEURS TERRITOIRES

6

FOCUS MÉTIERS

13

AGENDA

16

SONDAGE

SOMMAIRE

CMPP et institutions publiques locales, sociales et familiales : les partenariats sont adaptés et individualisés selon les familles

Merci à Laurence ARNAULT-DATT
(assistante sociale au CMPP de
St Germain-en-Laye)
à Andrée SODJINO (responsable
pédagogique et psychologue
clinicienne au CMPP de Trappes)
au Dr Jean-Luc MILCENT
(Médecin Directeur)
du CMPP de Marly-le-Roi pour
leurs témoignages.

Propos recueillis et textes
Anne DELOBEL.

la médecine de ville
dont les médecins
généralistes, les
pédiatres et la PMI,
orientent
les familles vers le
CMPP

Au moment de la création des Centres Médico Psychologiques dans les années 60, l'objectif était de mettre en place en France des structures de soins de proximité, publiques et ambulatoires, pouvant répondre avec une offre adaptée à une demande de soins sur le sujet de la santé mentale auprès des moins de 18 ans.

Aujourd'hui, en CMPP, le point d'entrée est le professionnel qui reçoit par téléphone, en entretien, la demande des familles et prend ce temps pour les aider à remplir leur dossier. Très souvent, c'est une secrétaire médicale ou une assistante sociale qui remplissent ce rôle.

Au CMPP de Trappes, une secrétaire médicale accueille les familles qui déposent une demande ; le médecin directeur vise les demandes reçues afin de déceler autant que possible les éventuelles urgences nécessitant une prise en charge rapide.

Ensuite c'est le consultant, médecin ou psychologue, responsable du projet de soins, qui reçoit la famille et son enfant pour débiter le travail de consultation, essentiel en CMPP.

Pour Andrée SODJINO, responsable pédagogique et psychologue clinicienne au CMPP de Trappes : « dans un premier temps, il y a plus

d'urgence à mettre en œuvre le travail de consultation et les soins, plus que de poser un diagnostic qui requiert du temps pour l'établissement ».

Lors du travail de consultation, les réflexions amorcées avec la famille permettent de travailler la demande initiale et d'identifier les besoins de l'enfant.

Après avoir fait établir les bilans nécessaires, le consultant propose les orientations thérapeutiques et travaille le projet de soins dans son développement. Celui-ci, en plus du travail de consultation qui a vocation à se poursuivre, peut comprendre des thérapies individuelles et/ou des thérapies de groupe, des séances d'orthophonie, de psychomotricité, et un accompagnement familial.

Des soins en groupe sont proposés aux enfants et adolescents dont les difficultés ne leur permettent pas encore d'investir un soin individuel avec un professionnel.

Le consultant va ainsi penser l'ensemble de la prise en charge de l'enfant, et ce avec la famille.

Au CMPP de Trappes, un psychodrame psychanalytique individuel est aussi proposé dans l'offre de soins : un adolescent est reçu par une équipe de 4 psychologues dans le cadre d'un dispositif thérapeutique permettant de mettre en jeu physiquement et psychiquement ses représentations.

Le CMPP de St Germain-en-laye, lieu d'écoute, de prévention et de soins, accueille un public d'âges très divers, scolarisés de la maternelle au lycée, et participe de ce fait à une meilleure inclusion des élèves en difficultés.

Ainsi, le lien est naturellement très fort avec les écoles et l'éducation nationale, dans un ancrage territorial à cheval sur plusieurs communes : il est notable qu'environ 50% de la patientèle accueillie réside à St Germain-en-Laye, les autres enfants accompagnés résidant dans des communes limitrophes.

En tant qu'assistante sociale, Laurence ARNAULT-DATT intervient dans ce CMPP pour y faciliter les conditions d'accès aux soins pour les familles en difficultés. ■

Le travail de soins en CMPP : en quoi consiste-t-il ?



Les entretiens de consultation qui s'adressent aux familles

Consultation : jeu des réflexions entre le professionnel et la famille

- Abord de la communication, du relationnel, des liens affectifs dans le groupe familial ou entre un parent et son enfant ou adolescent
- Favoriser la prise de conscience des mouvements pulsionnels et des agirs au sein de la famille
- Permettre d'accroître la sensibilité à l'enfant et à ses besoins
- Remobiliser l'ensemble des ressources du milieu familial
- Vers une recherche d'apaisement de la souffrance de l'enfant voire de la souffrance familiale
- Vers une mise en lumière des systèmes dysfonctionnels
- Vers une harmonisation des liens, au sein de la famille, de la fratrie
- Vers une conscience des places, de leur histoire et de leur dynamique



La rééducation orthophonique pour les enfants et adolescents reçus au CMPP

- Bilan, travail de prévention, et traitement si nécessaire
- Sont pris en charge les troubles de la communication et du langage : langage oral et écrit, parole et cognition
- Regards sur les troubles plus généraux de l'oralité (placement buccal, déglutition, oralisation, expression verbale)
- Modalités d'investissement de la langue pour les acquisitions et les apprentissages
- Abord du multilinguisme
- Repères de la langue et inscriptions des références collectives
- Usages de la langue dans les différents environnements (familiaux, scolaires, sociaux...)
- Rapport à la langue comme support du lien à la pensée, à l'Autre



La rééducation en psychomotricité pour les enfants et adolescents reçus au CMPP

- Bilan, travail de prévention, et traitement si nécessaire
- Travail sur la motricité globale et fine
- Vers un développement des représentations visuospatiales
- Vers un développement de l'agilité motrice
- Vers une intégration harmonieuse du schéma corporel
- Vers une intégration des perceptions internes et externes
- Vers une meilleure coordination des mouvements
- Vers une meilleure perception de soi, de l'Autre, de la relation



La psychothérapie individuelle

- Accueillir et aborder des affects, représentations et pensées
- Soutenir l'investissement d'un espace singulier permettant l'expression du monde interne
- Accompagner les processus d'élaboration psychique conscients et inconscients
- Vivre le rapport à soi et à l'Autre à l'aune des mouvements transférentiels et contre transférentiels



Les Groupes thérapeutiques

- Enfants pour lesquels le travail thérapeutique en groupe permet d'ouvrir la voie vers la pensée
- L'enfant ou l'adolescent en difficulté peut s'étayer sur le groupe pour aborder autrement ses mouvements singuliers
- Mobilisation imaginative et symbolique
- Mise en jeu des mouvements psychiques individuels et interindividuels
- Supports thérapeutiques tels que les contes ou l'activité artistique
- Travail sur la communication, les relations, les places dans un groupe, l'affirmation personnelle ou le rapport adapté à l'Autre

Les
échanges
avec les
partenaires
sociaux
sont réels

Elle fait le lien en interne, mais également avec les partenaires extérieurs à l'établissement : écoles, établissements et services, institutions et administrations, services sociaux...

Pour elle, ce sont les écoles qui, majoritairement, orientent les enfants et leurs familles vers le CMPP, que ce soient les enseignants, les enseignants spécialisés ou les psychologues scolaires.

Ceci étant, précise Andrée SODJINO, les demandes émanent exclusivement des familles, que cette démarche leur soit conseillée par les écoles ou d'autres partenaires du champ sanitaire ou social, ou qu'elles le fassent de leur propre initiative, comme c'est souvent le cas au CMPP de Trappes, bien identifié dans sa ville.

Les services sociaux de la ville et du département jouent également ce rôle d'orientation, en particulier quand des mesures éducatives, administratives ou judiciaires sont mises en place pour un enfant. Ces situations sont les plus compliquées, parfois inextricables, avec des enfants et leurs familles en souffrance, et des interlocuteurs nombreux : « Nous sommes amenés de plus en plus à intervenir dans des situations familiales complexes, prenant en compte le fait que les deux parents doivent donner leur accord pour la prise en charge. » témoigne Mme ARNAULT-DATT à St Germain. Enfin, la médecine de ville dont les médecins généralistes, les pédiatres et la PMI, orientent les familles vers le CMPP : « Nous avons beaucoup de familles qui nous contactent au moment du bilan des 4 ans de leur enfant, au moment de l'entrée en maternelle, sur recommandation et conseils des puéricultrices de PMI ».

Une fois l'enfant pris en charge, le lien entre le CMPP et ses partenaires « prescripteurs » se prolonge dans la majeure partie des situations, dans l'optique de travailler en collaboration.

De façon transversale, les représentants du CMPP de St Germain-en-Laye **sont parfois conviés aux réunions des différentes structures sociales de la ville** : structures petite enfance, travailleurs sociaux des mairies. Par exemple au moment de l'ouverture de maisons vertes (lieux d'accueil et d'écoute des tout-petits).

Les échanges avec des partenaires sociaux du territoire sont réels. Ils s'enrichissent par des liens réguliers avec les structures de proximité de Saint-Germain-en-Laye : le CMP de la ville ou la structure privée « Le point d'équilibre »

(espace d'accompagnement, d'aide et de soins pluridisciplinaires destinés à tous les âges de la vie qui propose une prise en charge globale de la personne).

Les liens existent également avec d'autres établissements de l'ARISSE, dont le CMPP de Marly-le-Roi en particulier.

Cela favorise des éclairages extérieurs utiles, constructifs, et un travail en réseau permettant plus de fluidité dans les parcours.

A Trappes, au CMPP, cette collaboration est toujours mise en œuvre en présence des familles, dans le strict respect de leur confidentialité et dans le cadre du secret médical. Ainsi, au-delà de l'accord indispensable des parents, l'établissement participe aux équipes éducatives et aux réunions à l'école, uniquement lorsque les parents sont présents.

Avec une file active de 460 enfants totalisant en 2019 pas loin de 9 000 actes, le CMPP fait pleinement partie de la ville où il existe depuis des années, connu et fréquenté par des générations successives de familles. Ainsi qu'en témoigne Andrée SODJINO « nous n'avons globalement pas de difficultés dans nos relations avec les écoles qui acceptent facilement que les soins des enfants dispensés par le CMPP puissent avoir lieu pendant les temps scolaires. Les écoles peuvent même être demandeuses de cette organisation quand les difficultés de l'enfant sont très perturbantes ou si le temps scolaire semble trop important pour lui. »

Comme elle le précise justement, ce sont les parents qui doivent rester au cœur de l'accompagnement. Le lien que le CMPP entretient avec les écoles repose toujours sur l'alliance thérapeutique avec les parents, acteurs de l'accompagnement et du suivi des soins.

L'ancrage du CMPP de Marly-le-Roi sur son territoire est historiquement très structuré, comme en témoigne le Dr Jean-Luc MILCENT. Le réseau de partenariat entre le CMPP et les institutions scolaires et sociales est bien vivant et alimenté. Les structures locales sont à la fois demandeuses et satisfaites de ces échanges qui ne dépendent pas des municipalités.

Ce travail de lien qui prend du temps est difficile à comptabiliser en actes, avec une incidence sur l'activité du CMPP et de fait sur ses financements.

Concrètement une réunion dans une école en présence de l'assistante sociale et du médecin directeur prend du temps, bien plus que la déclaration d'un seul acte pourrait le faire penser.



A Guyancourt : une mairie fière d'accueillir un IME sur son territoire

L'IME Alphée était à l'affiche en décembre du magazine de la ville de Guyancourt (78), dans un article qui témoigne de liens forts et d'une reconnaissance de la place et de l'importance de l'IME dans sa ville.

François Morton, Maire de Guyancourt et Vice-Président de Saint-Quentin-en-Yvelines témoigne : « Ce numéro de Guyancourt magazine est un peu spécial [...]. Le dossier a été entièrement réalisé par les jeunes de l'Institut Médico Éducatif Alphée, avec l'aide de leurs encadrantes et du service communication de la Ville. Je suis vraiment très heureux qu'ils aient accepté de relever ce défi et je les en remercie chaleureusement.

Nous sommes fiers, à Guyancourt, d'avoir accueilli cet établissement destiné à des adolescents touchés par des Troubles du Spectre Autistique et des troubles du développement intellectuel.

Nous sommes fiers aussi de leurs liens avec la Commune [...] Dans ces pages, les jeunes tiennent à participer aux activités de la Ville, qu'elles soient municipales ou associatives. Comme Maire, mais aussi comme Vice-Président de Saint-Quentin-en-Yvelines en charge de la santé et de la solidarité, je veux que Guyancourt reste une ville inclusive et une ville ouverte. Chaque habitant doit trouver matière à s'épanouir dans sa Ville quelle que soit sa situation et son histoire [...].



Le Dr Jean-Luc MILCENT pointe également le fait qu'il n'y a pas de temps officiellement prévus dans les écoles pour ces échanges. Ceux-ci sont organisés à la marge, sans financements dédiés, avec de ce fait un sentiment de « bricolage ». Par conséquent ces temps essentiels d'échanges entre le CMPP et les structures locales dont les écoles ne sont pas reconnues à hauteur de leur importance. Selon lui, la diminution des moyens des structures sociales est perceptible, avec une diminution des possibilités de coordination et d'échange. Il s'agirait globalement de la remise en cause du travail de liaison, considéré comme non productif et qui pourrait être assimilé à une perte de temps. Pour le Dr MILCENT, la pathologie psychique étant essentiellement liée à des facteurs de déliaison (en soi, et entre soi-même et les

autres), il y a une perte d'adéquation de l'action thérapeutique « sur le fond ».

Sur un plan plus global, il observe la disparition de la psychiatrie « de secteur », qui suppose que le soignant aille vers le patient quand le patient ne peut pas venir vers lui. Le confinement a eu d'ailleurs partiellement pour effet de réactiver ce mouvement des soignants vers les patients.

En Ile-de-France, le grand nombre de CMPP ne doit pas cacher les disparités entre les départements, ni l'importance des besoins ressentis par les acteurs de proximité : paradoxalement, il semble que ces établissements, historiquement incontournables sur leur commune, manquent toujours de visibilité auprès des acteurs locaux.

L'inclusion dans sa ville : pourquoi attendre ?

Merci à Emilie LETAILLEUR, conseillère municipale déléguée au handicap (Jouy-en-Josas), à Agnès PRIEUR, Adjointe au Maire en charge des Solidarités (Jouy-en-Josas) et à Marie-Hélène AUBERT, présidente de la MDPH du département 78 et maire de Jouy-en-Josas pour leurs témoignages.

Propos recueillis et textes Anne DELOBEL.

En mars 2020, une déléguée au handicap a été élue dans la nouvelle équipe de la mairie de Jouy-en-Josas.

Emilie LETAILLEUR est conseillère municipale déléguée au handicap depuis les dernières élections.

Elle est depuis en lien avec le CTJ Henri Duchêne et l'IME Les Metz, via des contacts réguliers avec Clémence GALLAIS et Yves BERTHELOT qui dirigent les structures.

Ainsi, lors d'une première rencontre organisée dans les établissements de l'ARISSE en septembre, Emilie LETAILLEUR, voyant les dessins des enfants sur le thème du développement durable affichés dans le hall du CTJ et de l'IME, a immédiatement proposé de monter une exposition à la mairie dans le cadre des événements de la ville « 1 mois, 1 artiste ».

Ainsi les dessins des enfants de l'IME et du CTJ étaient affichés en salle du conseil de la mairie pendant le mois de décembre, avec un vernissage qui a malheureusement dû être annulé en raison du re-confinement d'Octobre.

Partant du constat que les habitants de Jouy n'ont pas connaissance, pour beaucoup, de l'existence et des activités des établissements de l'ARISSE, l'adjointe au Maire en charge des

Solidarités souhaite mettre à l'ordre du jour, lors d'une prochaine réunion du quartier « les Metz », une présentation du CTJ, de l'IME et du SESSAD. L'objectif est d'informer les riverains sur les missions des établissements de l'ARISSE, sur les publics qui y sont accueillis et le travail qui y est fait.

Par ailleurs, la directrice du musée du château de l'Eglantine à Jouy-en-Josas souhaite organiser des ateliers avec les enfants des établissements, conjointement avec des ateliers pour des enfants handicapés et ce depuis des années, en utilisant la fameuse toile de Jouy.

Avant l'arrivée d'Emilie LETAILLEUR à la mairie, qui l'y a sensibilisée, elle n'avait pas connaissance de la présence des établissements de l'ARISSE sur la ville.

Depuis 1991, c'est le château de Jouy-en-Josas qui abrite le musée de la toile de Jouy, créé en 1777, consacré aux toiles imprimées

que fabriquait la manufacture Oberkampf. Ces toiles imprimées, très à la mode au XVIII^e siècle, étaient connues sous le nom de toile de Jouy.

Marie-Hélène AUBERT, présidente de la MDPH du département des Yvelines (78) et maire de Jouy-en-Josas, **souhaiterait accueillir prochainement des enfants du CTJ et de l'IME en CME (Conseil Municipal des Enfants), très actif sur sa commune.**

Ce conseil a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté, de favoriser leur participation à la vie de la communauté pour l'intérêt général et de les faire s'exprimer dans le respect constant des autres.

Selon la Charte de l'Association Nationale des Conseils Municipaux d'Enfants : « Les Conseils municipaux ont pour but de promouvoir la reconnaissance de l'enfant comme partenaire à part entière dans la vie de la cité. »

Les jeunes élus ont pour mission de représenter tous les enfants de la ville et de proposer des projets visant à améliorer la vie quotidienne. Une enveloppe budgétaire y est généralement allouée. ■

Et d'autres projets devraient ainsi être mis en place en 2021



DR

Le SESSAD est de par sa mission en lien permanent et direct avec les acteurs de son territoire.

Merci à Laure WINTERONE directrice du SESSAD ATESSS et à Julien CARPENTIER Chef de service éducatif du SESSAD Arélia pour leurs témoignages.

Propos recueillis et textes Anne DELOBEL.

Le lien avec les écoles est permanent mais cela prend du temps et beaucoup d'énergie

Un SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile) intervient « à domicile » auprès des enfants qu'il prend en charge.

D'ailleurs, quand on parle de « domicile », il ne s'agit pas forcément d'une intervention au domicile de la famille, mais plutôt d'un accompagnement de l'enfant dans son cadre ordinaire et ses différents lieux de vie : sa crèche, son école, ses lieux de loisirs... Et l'établissement SESSAD sera un lieu de vie privilégié pour construire une relation. L'encadrement peut être médical, paramédical, psychologique et éducatif.

L'objectif est de favoriser l'inclusion de l'enfant dans son environnement ordinaire en travaillant avec les personnes du droit commun qui accompagnent l'enfant au quotidien. Ainsi un SESSAD est, de par sa mission, en lien permanent et direct avec les acteurs du territoire de l'enfant, et en premier lieu avec l'Education Nationale.

Le lien avec les écoles est permanent mais cela prend du temps et beaucoup d'énergie.

Il est cependant primordial si l'on veut que ces enfants « différents » aient une place pleine et entière à l'école. Il faut expliquer et faire accepter l'intérêt de la présence de l'enfant à l'école. Son parcours ne sera pas tout à fait comme ceux des autres, avec un

rythme et des besoins particuliers, qui nécessiteront des adaptations.

Dans les pays anglo-saxons, la question ne se pose pas vraiment. L'enfant porteur de handicap est présent dans les écoles avec sa différence.

En France, les choses avancent et peu à peu, les enseignants sont de plus en plus sensibilisés, voire formés. Des personnes ressources sont présentes au sein de leur institution. La mission principale d'un enseignant est de permettre l'acquisition de compétences à ses élèves, suivant un programme dans une temporalité définie.

Or, les enfants porteurs de handicap viennent bouleverser ce principe et peuvent ainsi mettre à mal les enseignants dans leurs repères.

Le SESSAD ATESSS a souhaité s'inscrire dans une dynamique partenariale avec les équipes enseignantes des enfants accompagnés.

Un partenariat mené en 2019 avec les écoles et reconduit en 2020 a beaucoup aidé à faire avancer les choses. Cette année il concerne une école primaire et une école maternelle à Chelles, ainsi qu'une maternelle à Torcy, où sont scolarisés des enfants suivis au SESSAD, avec lesquels un lien existe. L'objectif est d'accentuer le travail engagé avec les écoles, et de proposer un réel travail de co-construction avec celles-ci et leurs équipes enseignantes. **L'idée est de travailler et de réfléchir ensemble dans une complémentarité pour ajuster les réponses pour les enfants.** Cela permet en plus de prendre en charge d'autres enfants en liste d'attente, scolarisés dans ces mêmes écoles.

Dans ces écoles, les éducatrices travaillent avec les enfants, les AESH et toute l'équipe enseignante

L'expérience constitue une véritable immersion dans le monde scolaire pour bien en comprendre les contraintes et le fonctionnement dans le long terme, croiser les informations et favoriser la prévention.

Les centres de loisirs sont également des lieux de vie de l'enfant et par conséquent des partenaires.



Crédit photo : ADOBE

►►► **Le SESSAD est de par sa mission en lien permanent et direct avec les acteurs de son territoire.**

Souvent, les équipes d'animation n'ont aucune expérience face au handicap et sont souvent très demandeuses de conseils. De plus, les enseignants et les équipes d'animation accueillent l'enfant à tour de rôle, souvent dans les mêmes lieux, sans qu'il y ait de relais ou de communication entre eux. Pourtant faire le lien entre ses lieux de vie est essentiel pour les enfants accompagnés, et le SESSAD prend tout son sens dans cette optique.

Un projet est en cours entre le SESSAD ATESSS et la mairie de Chelles, qui vise à accueillir, au sein du centre de loisirs de la mairie de Chelles, des enfants en liste d'attente au SESSAD, pendant les vacances de Noël, de février, de Pâques et en juillet. L'accueil de ces enfants serait fait, par des éducateurs et des salariés du SESSAD, au sein du centre de loisirs, avec d'autres enfants des écoles de la ville.

L'objectif est triple : d'abord de favoriser la prise en charge précoce, également de renforcer les liens entre partenaires, et de valoriser l'inclusion scolaire.

Ce projet innovant, à l'étude, a fait l'objet d'une demande de financement auprès de fondations d'entreprises, et pourrait être mis en œuvre à partir de septembre 2021.

Les liens partenariaux sont nombreux mais il faut pour Laure WINTERBONE, du SESSAD ATESSS, faire attention à ne pas s'éparpiller, tant les sujets, les acteurs à mobiliser et les liens à faire sont nombreux.

Julien CARPENTIER du SESSAD Arélia souligne ce lien très fort et permanent avec l'Education Nationale et avec les partenaires de soins. Il met également en évidence le besoin primordial de construire une triangulation incluant la famille.

« Sur la commune de Villeneuve-Saint-Georges, les liens avec la mairie sont cordiaux et se tissent peu à peu. Depuis deux ans et demi, nous sollicitons des liens avec la mairie en leur proposant de mettre plus en avant le SESSAD sur leurs réseaux, dans leurs communications, nous aider à faire le lien avec les associations et structures locales, s'investir dans les partenariats déjà existants que nous avons avec les structures scolaires. Nous tenons surtout à pouvoir travailler davantage en soutien des équipes péris-

colaires ... En 2021 une nouvelle dynamique semble voir le jour avec des rencontres qui se sont organisées tout récemment. Et les sujets sont nombreux : renforcer le partenariat sur le périscolaire, faciliter l'implantation d'une UEMA sur la commune, penser des espaces favorisant l'inclusion dans le plan de développement urbain, participer à des événements de sensibilisation sur la commune ... ».

Très régulièrement, des éducateurs du SESSAD Arélia passent du temps dans les classes des enfants qu'ils suivent. Tous notent qu'ils y sont attendus, et que l'on compte sur eux.

Car leur rôle et mission dans les classes sont très complémentaires du travail des enseignants.

Ils accompagnent les élèves qu'ils suivent, non sur des sujets d'enseignement scolaire, mais en les aidant à travailler la concentration, l'autonomisation, par exemple sur des repères de temps et d'espace, toujours dans une valorisation positive. L'accompagnement via des adaptations vise la construction d'une meilleure posture d'élève et surtout un mieux être à l'école.

Comme l'indique Julien Carpentier « Il faut préserver un accueil sur site au SESSAD, c'est essentiel. L'accompagnement dans les écoles est complémentaire : on met alors en place un accompagnement spécifique qui répond aux besoins des enfants, avec des outils adaptés avec les enseignants. Famille, école, SESSAD : l'important est de proposer à l'enfant un accompagnement cohérent ».

Il note un paradoxe entre une demande importante de formalisation des liens, et l'existence de ceux-ci en dehors de toute convention. Des demandes auprès de l'Education Nationale et de la mairie pour conventionner les partenariats déjà existants sont en cours depuis deux ans. Fort heureusement les **choses bougent et avancent car en ce début d'année 2021**, l'Education Nationale et l'ARS ont justement sollicité le SESSAD pour porter un nouveau « dispositif d'auto-régulation » qui doit s'implanter dans une école de la ville.

Par ailleurs, au SESSAD Arélia, les liens sont très forts avec des partenaires de soin en libéral (orthophonistes, psychologues ...)



Crédit photo : ADOBE

ainsi qu'avec les CMP et CMPP. La moitié des enfants du SESSAD sont également suivis au CMP de la ville. Et ce en parfaite complémentarité et cohérence. Des synthèses sont ainsi formalisées ensemble sur les projets des enfants.

Le CMP apporte le soin via la présence d'un médecin et d'orthophonistes, en complémentarité de ce qu'apporte le travail de l'équipe du SESSAD. Dont l'une des stagiaires travaille actuellement sur la création et formalisation d'un outil de suivi, qui pourra être commun à tous ces acteurs.

« La grande richesse du SESSAD c'est de pouvoir construire, en fonction de ses besoins

et pour la personne accompagnée, des partenariats avec les acteurs de sa ville, avec polyvalence et souplesse, dans un objectif d'accès aux droits et d'inscription dans les dispositifs locaux. Ainsi, de favoriser l'inclusion citoyenne.

Une complexité réside dans la construction d'un équilibre toujours en mouvement. C'est-à-dire d'arriver à faire évoluer nos projets en développant ces partenariats au bénéfice d'axes d'améliorations, tout en préservant le cadre institutionnel existant qui est étayant pour le développement des personnes. » indique Julien CARPENTIER.

Toujours dans cette optique de permettre plus d'inclusion, il lui semble utile et pertinent, de créer de petites structures, avec des surfaces implantées au cœur des villes, éventuellement des bâtiments mutualisés. Et qui utiliseraient tous les services de celle-ci : les restaurants d'entreprises, toutes les structures diverses de loisirs... « L'inclusion semble bien illusoire si on ne se « mélange » pas dans les structures de proximité. Les personnes que nous accompagnons devraient pouvoir vivre dans un environnement qui leur est proche. »

Plus que jamais l'inclusion doit prendre tout son sens et devenir réalité pour que les enfants accueillis aient **leur pleine place dans la société, en tant qu'enfants puis futurs adultes, en capacité d'exercer leur citoyenneté.** ■

« L'expérience que nous avons partagée en 2019 avec les éducatrices du SESSAD ATESSS s'est révélée extrêmement positive et enrichissante. Les éducatrices ont aidé les enseignants à élaborer le projet pédagogique personnalisé des enfants et à étayer les AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire). Les enseignants se sont sentis soutenus par le suivi régulier et la réévaluation des besoins des enfants.

Le partenariat ainsi établi s'est révélé rassurant pour les familles qui ont été accompagnées de façon plus enveloppante et structurante. Les observations proposées pour les autres élèves aux comportements sociaux et cognitifs préoccupants ont été enrichissantes et des pistes de travail plus individualisées ont pu être élaborées. Elles seront pérennisées en termes de pratique pour des élèves présentant des profils similaires. L'équipe enseignante et moi-même souhaitons vivement la poursuite de ce projet et de ce partenariat. »

Laurent HERSE Directeur de l'école maternelle « Les Pêcheurs », Vaires-sur-Marne (77)

Au SESSAD Arélia,
les **liens**
sont très **forts**
avec des
partenaires
de soin en libéral

Des projets pour valoriser les jeunes de l'IME Amalthée, et pour favoriser la tolérance.

Merci à Isabelle BOULARD, Aide Médico-Psychologique et Sylvain GUIDEL, Educateur Sportif habilité APA (Activité Physique Adaptée), de l'IME Amalthée pour leurs témoignages.

Propos recueillis et textes Anne DELOBEL

L'idée était de pouvoir créer des duos, en réunissant un jeune de l'IME avec un jeune de collège.



La pratique sportive occupe une place importante dans l'accompagnement des jeunes à l'IME Amalthée.

Elle favorise, entres autres, la psychomotricité fine et globale, et encourage l'autonomie et la communication dans la relation aux autres.

Ainsi les partenariats sont nombreux entre l'IME et les structures sportives environnantes : que ce soit avec la patinoire (à laquelle les jeunes de l'IME ont accès en même temps que des écoles ou des centres de loisirs), ou que ce soit avec la piscine (cette fois sur des créneaux publics). Les éducateurs notent que, s'il y a toujours une certaine curiosité de la part des enfants des écoles, les jeunes de l'IME semblent particulièrement à l'aise dans ces temps partagés.

Ainsi, la participation à des événements sportifs est tout particulièrement positive dans l'accompagnement des jeunes.

Le collège de Rosny-sur-Seine se situe à quelques mètres de l'IME Amalthée. La proximité est directe entre les deux établissements et des jeunes de l'IME y passent chaque semaine plusieurs heures en classe.

Pendant les récréations, les jeunes se croisent et s'aperçoivent : avec une curiosité évidente et, parfois, des moqueries.

Mais les relations sont cordiales et plutôt bonnes.

En 2019 un partenariat sportif a été le support d'une belle cohésion entre les jeunes des deux structures, vers plus d'inclusion sociale pour les jeunes d'Amalthée.

En effet le collège organise depuis des années à l'automne un cross qui se déroule non loin de l'établissement autour du stade.

Il y a un peu plus d'un an, en octobre 2019, ce sont plusieurs jeunes de l'IME Amalthée, et quelques autres de l'IME du Breuil (Breuil-Bois-Robert) qui participaient à l'événement, organisé par l'ARESSIF (Association pour le Regroupement des Etablissements Spécialisés pour le Sport en Ile-de-France) l'ARESSIF promeut le sport pour les personnes porteuses de tout type d'handicap.

Avec pour objectif de permettre à travers l'activité sportive de favoriser la communication, les relations sociales et l'épanouissement des athlètes. Egalement de stimuler l'activité des personnes en situation de handicap mental et leur faire découvrir le plaisir de la pratique sportive et de stimuler les potentialités de chacun.

Les enseignants ont été très réactifs et enthousiastes sur ce projet commun, facilité par la présence régulière des quelques jeunes d'Amalthée en temps partiel au collège.

L'idée était de pouvoir créer des duos, en réunissant un jeune de l'IME avec un jeune de collège.

De façon surprenante, il y a eu énormément de volontaires côté collège, bien plus que de duos possibles.

Le jour du cross, l'ambiance était très festive, avec beaucoup de monde présent, pour encourager ou participer.

Habituellement il y a 4 départs correspondant à 4 tranches d'âge. En 2019 un 5^e départ a été ajouté pour les duos IME/collégiens. Avec 12 jeunes d'Amalthée en duos sur la ligne de départ, et 8 autres jeunes de l'IME du Breuil, également en duos.

Pour encourager ce 5^e départ atypique l'ambiance était à son comble avec une cohésion de groupe forte, et des encouragements très nombreux, particulièrement stimulants pour les coureurs.

Pour les jeunes de l'IME, ce cross a permis une rencontre avec les jeunes du collège, sur un projet concret et commun, valorisant pour eux. Pour les collégiens, cet événement leur a certainement permis **de connaître un peu mieux ces jeunes d'IME qu'ils ne faisaient que croiser jusqu'alors**, et, ainsi peut-être, de dépasser leurs préjugés.

En 2019 également, un autre événement sportif marquant pour les jeunes de l'IME avait lieu sur une commune proche, à Mantes-la-Jolie. Avec une participation à la 4^e édition de l'événement : « Ecole S'Handifférence : sur le terrain tout le monde se ressemble ! »

L'événement a rassemblé, sur deux demi-journées de mai, 600 élèves de CM2 des écoles mantaises ainsi que des élèves en situation de handicap dont 8 jeunes de l'IME Amalthée.

Le CMPP de Chelles, structure de soins pédopsychiatrique, inscrite sur un territoire.

Texte Céline LALIRE (Directrice Adjointe du CMPP de Chelles).

Chelles est l'une des villes dont la densité de population est la plus importante en Seine et Marne

A Chelles, des liens existent entre le CMPP et les espaces de proximité et de citoyenneté, structures liées à la municipalité agréées comme centres sociaux. Lorsque ces espaces de proximité et citoyenneté mettent à jour leurs projets d'établissement, tous les 4 ans, ils convient les acteurs partenaires du secteur géographique et les habitants partenaires du quartier. Dans l'optique de bénéficier de regards croisés sur certaines problématiques familiales de terrain (l'accès à la culture, à la santé, au soin...) en fonction des thèmes des ateliers, le CMPP peut être convié à ces temps d'échanges.

Outre le diagnostic partenarial élaboré, cela a permis, par exemple, avant le confinement, un contact avec le nouveau directeur du théâtre de Chelles afin que les actualités proposées par ce service culturel puissent être disponibles à l'accueil du CMPP pour les enfants et les parents. Les liens se créent entre acteurs de la ville et sur un terrain très concret. Connaître ce que chaque structure propose aux familles ainsi que son fonctionnement nous permet aussi d'orienter plus précisément notre public.

Le CMPP est un relais thérapeutique pour ces derniers, sur le terrain en particulier de la prise en charge des enfants et des adolescents en situation de fragilité psychologique. A noter que Chelles est l'une des villes dont la densité de population est la plus importante



en Seine et Marne et qui ne bénéficie pas de CMP enfant, relevant du sanitaire, même si un accueil adolescent pluri partenarial nommé « passages » est présent sur la commune.

En fonction de ses moyens, toute l'équipe du CMPP tente de répondre au mieux aux nombreuses sollicitations des familles et des partenaires. ■



En totale mixité, les enfants et jeunes participaient à des activités sportives ludiques (freestyle, parcours en fauteuil roulant, parcours en cécité ...), encadrées par des éducateurs sportifs.

En 2021 devrait se tenir la 5^e édition, en présence de nouveau des jeunes d'Amalthée.

Plus récemment en octobre dernier, ce sont 7 jeunes d'Amalthée qui participaient pour la première fois aux Jeux Départementaux Yvelinois de Sport Adapté à Montigny-le-Bretonneux. Au programme : Tir à l'arc, Curling, Handball, Futsall, Parcours moteur...

Cette journée est ouverte aux personnes porteuses d'un handicap mental et/ou psychique, et qui sont suivies dans une association ou un établissement médico-social.

L'accueil était excellent et très festif.

L'avantage de ce type d'événements sportifs et participatifs, qui ont lieu hors de l'IME, est **de permettre de modifier un temps le rapport entre les jeunes et leurs éducateurs, sans barrière liée à un environnement connu, habituel et quotidien.**

Alors, les comportements varient, changent, et cela aide les jeunes à avancer.

A la manière d'un « pas de côté » hors de l'IME, hors du cadre connu.

L'IME Amalthée est agréé pour recevoir 32 jeunes de 6 à 20 ans, présentant des Troubles du Spectre Autistique. 22 places en semi-internat (à temps plein ou à temps partiel pour les jeunes qui bénéficieraient de petits temps d'inclusion scolaire en CLIS et ULIS) et 10 places en internat séquentiel ou internat de semaine si la situation familiale le nécessite. ■

A Ivry-sur-Seine : les liens entre IME et associations locales encouragés par la mairie

Merci à Brigitte JOLIVET,
Responsable du Secteur
action handicap à la
Mairie d'Ivry-sur-Seine

Propos recueillis et textes
par Anne Delobel

Un article paru dans le numéro de décembre du magazine Ivry-ma-ville témoigne des liens forts entre la mairie, les associations de quartier et l'IME Arpège

À l'IME, les jeunes bénéficient de programmes personnalisés avec des ateliers collectifs (arts plastiques, musique, danse ...), des séances individuelles de psychomotricité, et, entres autres, des séances de travail sur tablette, le numérique tenant une place essentielle dans les apprentissages. Les activités menées à l'extérieur sont souvent possibles en partenariat avec la municipalité d'Ivry : les jeunes vont à la médiathèque, à la piscine ou encore, bientôt, au jardin partagé du sentier des vignes situé non loin de là. Sur ces différents lieux, les jeunes de l'IME croisent et rencontrent des représentants d'autres structures, dont des écoles, favorisant ainsi plus d'inclusion et de temps d'échanges

possibles.

Brigitte JOLIVET est responsable du secteur action handicap et coordinatrice du conseil local de santé mentale à la mairie d'Ivry-sur-Seine (94).

Elle est arrivée à la mairie en 2005. À l'époque, la mairie était déjà mobilisée et active sur le sujet du handicap avec un service de proximité visant à informer les personnes handicapées sur leurs droits et les accompagnements possibles. La loi de 2005 a donné un nouvel élan.

Dès l'été 2020, elle a proposé à Laurence RICO, chef de service administratif de l'IME Arpège dont l'ouverture a pu se faire en mai, de travailler avec eux et de rejoindre le Conseil Local de Santé Mental (CLSM). Cette instance crée en 2017, qui fait l'objet d'une convention avec l'ARS et le secteur psy de la ville, rassemble pour le moment le Réseau santé mentale-CLSM, une cellule situations complexes et des groupes de travail.

Le Réseau se réunit tous les 3 mois autour d'une thématique proposée par un de ses membres. Ainsi des partenaires sont venus présenter leurs structures : la Fondation Les amis de l'atelier de

Vitry, l'ONG Première Urgence Internationale (qui a une structure d'accueil sur Ivry), un travailleur social de l'association Habitat et Humanisme, l'UNAFAM...

Le réseau permet aux professionnels de se rencontrer, de mieux se connaître, de créer du lien ou de renforcer un partenariat. Une des particularités d'Ivry est précisément la richesse des réseaux, des maillages de tous ordres, avec des échanges qui se concrétisent.

Par exemple, les rencontres au sein du CLSM ont permis de mettre en place, dans le cadre des SISM (Semaines Information sur la Santé Mentale), des événements variés : avec des rencontres dans les maisons de quartiers (Café des parents), des événements à la médiathèque, des partenariats avec le cinéma pour des soirées-débats, ...

Sur Ivry, ce sont tous les services de la mairie qui se sont saisis de cette thématique du handicap pour l'enrichir et la faire vivre très concrètement sur la commune.

Mme JOLIVET ajoute qu'au départ il a fallu beaucoup expliquer, rencontrer, faire preuve de pédagogie et écouter les nombreuses réticences.

Un exemple ? Le sujet de l'accessibilité. Les citoyens ont vite compris que le fait d'améliorer l'accessibilité dans la ville touchait des publics larges et facilitait le quotidien de tous : les personnes âgées, les personnes handicapées, ceux circulant avec des poussettes...

La Commission Communale pour l'Accessibilité se réunit au moins une fois par an et prend ainsi tout son sens. Elle rassemble des élus, des représentants d'associations de personnes handicapées et des retraités, des représentants de l'administration communale (référénts accessibilité), des partenaires institutionnels (bailleurs sociaux par ex), des usagers Ivryens en situation de handicap.... Le secteur action handicap met en place des actions de sensibilisation auprès du personnel communal, des écoles et du grand public.

À Ivry l'inclusion est une réalité qui concerne tous les citoyens de la ville qui s'investissent massivement. Laurence RICO est membre permanent de la Cellule Situation Complexe du CLSM qui se réunit une fois par mois en moyenne, dès qu'elle

Engagement citoyen : en IME aussi !

Propos recueillis et texte
Agathe MARTIN

Dans le cadre de sa mission d'éducation humanitaire, la Croix-Rouge française promeut l'engagement bénévole des jeunes, pour répondre aux enjeux humanitaires et de santé.

En répondant ainsi à leur envie d'agir, elle leur permet d'être reconnus, valorisés, et de se sentir pleinement inclus dans une société sur laquelle ils ont prise. Les jeunes ont par ailleurs l'occasion de développer leurs compétences personnelles, sociales et civiques, leur autonomie et leur esprit d'initiative.

Le dispositif « Option Croix-Rouge » a été lancé il y a quatre ans, dans les établissements scolaires : écoles, collèges, lycées et universités. L'association accompagne en ce sens, tout au long de l'année scolaire, 1200 élèves et étudiants dans le cadre des enseignements de leur « parcours citoyen » ou du « bonus engagement ». En pratique, des formations sont dispensées aux jeunes, l'occasion leur est donnée de participer à des événements forgeant la culture citoyenne (cérémonies mémorielles...) avant que ces

derniers soient soutenus dans la conduite de projets solidaires.

Et ce dispositif a depuis pris de l'ampleur. Il a été ouvert à des centres de formation de clubs de football, et également, depuis 2019, aux jeunes de l'Institut Médico Educatif Henri Dunant, à Amiens. Avec l'IME les projets ont été variés : participation à une collecte vestimentaire et aux journées nationales Croix Rouge française, rencontre avec les footballeurs du centre de formation de l'ASC pour des échanges et projets autour de l'inclusion et la citoyenneté...

Aujourd'hui, la Croix-Rouge est soutenue par le Conseil Régional pour développer ce programme et l'offrir au plus grand nombre en Ile-de-France. Ce dispositif a inspiré l'ARISSE qui coopère aujourd'hui avec la Croix-Rouge pour donner vie à un projet similaire.

Quatre des IME de l'ARISSE se sont montrés intéressés à l'idée d'offrir cette opportunité aux personnes qu'ils accompagnent, et favoriser par ce biais leur inclusion dans la société. ■

est saisie par un professionnel qui se sent dans une impasse ou une situation difficile, sans hypothèses de solution ou de travail.



Pour une culture inclusive et accessible à tous avec Ciné-ma différence !

Aller au cinéma, au concert, à l'opéra, au théâtre est un acte banal mais qui, pour certains, paraît compliqué, difficile, impossible et peut se transformer en épreuve. Ciné-ma différence accompagne les salles de spectacle pour rendre la culture accessible en inclusion à des personnes qui en sont privées par leur handicap : personnes avec troubles autistiques, avec un handicap intellectuel, des troubles psychiques ...

L'objectif est que tous les spectateurs, quels qu'ils soient, quelles que soient leurs difficultés, leur manière de communiquer leurs émotions, aient le plaisir d'aller au spectacle comme et avec tout le monde, non pas dans des séances « dédiées » mais dans des séances inclusives et conviviales.

Chaque spectateur, en situation de handicap ou sans handicap, est accueilli de sorte qu'il se sente le bienvenu et respecté tel qu'il est.

En proposant des conditions d'accueil adaptées à leurs besoins, on permet à ces nouveaux spectateurs d'accéder au plaisir du cinéma et du spectacle vivant.

À Ivry sur Seine, le cinéma de la ville s'inspire de ce modèle.

À l'occasion du « Forum handicap mental et handicap psychique » prévu en juin 2020 mais annulé en raison de la crise sanitaire, les 1ères séances devaient être proposées au cinéma Le Luxy.

Le projet n'est bien évidemment pas abandonné mais en attente de la réouverture des salles de cinéma.



JEUNES AUTISTES UN CENTRE POUR DEVENIR ADULTE

Ouvert depuis juin, le centre Arpège accueille douze jeunes autistes val-d'oise et prépare chacun à passer à l'âge adulte.

EN BREF

PRENDRE LAIR

L'ouverture de ce centre d'inclusion de la promotion des Petits Bois a été retardée à plus tard en raison de la crise sanitaire. Mais vous savez d'ores et déjà où aller les documents pour une routine d'orientation entre amis. Cartes, documents et cartes à puncher sont à télécharger sur www.arpège.fr, rubrique « Documents ». Via citoyenne / Budget participatif / Projets citoyens dans les Bois.

Tom se réjouit : la coriandre a bien germé !



Des activités variées
Les ateliers collectifs (musique, arts plastiques, chorale, théâtre...) et les sorties à l'extérieur (médiathèque, piscine, jardin partagé du Sentier des vignes...) alternent avec des séances individuelles de psychomotricité, d'orthographe ou encore de tablette informatique, avec un logiciel permettant aux jeunes de communiquer. Quatre mois après l'ouverture, la cheffe de service se réjouit : « Les jeunes ont tous envie de venir ici ! » Clara Delgas

* En Ile-de-France, les 40 établissements médico-sociaux et sanitaires de l'Arise accueillent et accompagnent quotidiennement 6 000 enfants et adolescents souffrant de troubles complexes intellectuels ou psychiques.

Centre Arpège : 28-63 rue Louis Bertrand, 91100 Ivry-sur-Seine (94)
Site internet : www.arpège.fr
mailto:arpège@ivry.fr

DECEMBRE 2020 - IVRY-MA-VILLE - 15

L'apprentissage à la citoyenneté remporte tous les suffrages à l'IME Les Metz !

Merci aux salariés de l'IME Les Metz pour leurs témoignages.

Propos recueillis et textes Anne DELOBEL

Le Conseil de la Vie Sociale permet aux enfants de prendre conscience de l'importance de pouvoir exercer sa citoyenneté.

Le CVS est obligatoire en IME certes, mais c'est aussi et surtout un outil au service de la structure et de son évolution. Il est une instance consultative, de concertation et de dialogue entre les usagers, les familles et les professionnels, créé par la loi du 2 janvier 2002 pour les établissements du secteur social et médico-social.

Il fait des propositions sur toutes les questions liées à la vie de l'établissement, et concerne l'ensemble des acteurs impliqués dans celle-ci, en pla-

De manière plus générale, le CVS en établissements adultes/enfants se préoccupe des questions liées à la vie de l'établissement. Il donne un avis et peut faire des propositions sur plusieurs sujets :

- Le Projet d'établissement et son règlement de fonctionnement
- L'organisation interne : la vie de l'établissement, les activités et l'animation
- Les congés et la fermeture totale ou partielle de l'établissement
- La nature et le prix des services rendus par l'établissement
- Les projets de travaux et d'équipements ainsi que leur suivi
- L'affectation des locaux collectifs et leur entretien
- L'affectation du Fonds de solidarité collecté auprès des familles
- Il reçoit les attentes et souhaits des personnes accompagnées en sollicitant les familles qui ne sont pas membres des CVS

Le CVS peut aussi être

- un lieu de réponses aux préoccupations d'intérêt général concernant l'Etablissement
- un lieu où peuvent être organisées des rencontres thématiques avec les parents
- un lieu de propositions pour le mieux-être des personnes accueillies

D'autres personnes peuvent être invitées, parmi elles les représentants de la mairie, par exemple.



çant au cœur du dispositif la personne accueillie. Il se tient généralement 3 fois par an, en présence du directeur, des représentants des enfants, des parents et des salariés, ainsi que des représentants de l'ARISSE dont des administrateurs.

Cette représentativité en fait sa force et sa richesse.

Des enfants de l'IME âgés de 11 ans et plus sont élus pour participer à ce conseil.

Ils y représentent les autres enfants de leur établissement et y expriment les demandes et les changements de chacun.

Cette élection donne lieu à beaucoup d'enthousiasme, de participation de la part des jeunes, et des échanges nombreux.

Il s'agit de déposer d'abord sa candidature puis de réfléchir à son programme de campagne.

Enfin vient l'étape de l'affiche que chaque enfant souhaitant se présenter crée, et dans laquelle il indique ses idées et ses suggestions. Des réunions ont ensuite lieu au sein de chacun des groupes, en présence des enfants, qui permettent aux candidats d'explicitier leurs « programmes » et de répondre aux questions. Puis le vote a lieu en isolement, chacun muni de sa carte électorale.

Ce temps d'apprentissage à la citoyenneté permet de faire prendre conscience aux enfants, très concrètement, de l'importance du vote, également de l'importance de l'élu qui s'engage et qui les représente. ■



Un jeu sur la citoyenneté : le jeu « Nos Droits Aussi »

Nous Aussi est une association française qui est représentée par des personnes handicapées intellectuelles. C'est la seule association d'auto représentants pour des personnes handicapées intellectuelles en France.

L'association se compose de 450 adhérents et de 50 délégations locales en France, et elle agit pour que les décisions qui concernent les personnes handicapées intellectuelles ne soient pas prises sans eux, en particulier dans la construction des politiques nationales et publiques autour du handicap.

L'association intervient dans le débat public pour que les personnes handicapées intellectuelles soient considérées comme des citoyens à part entière.

Par leurs actions, l'association souhaite changer le regard porté par la société sur le handicap intellectuel.

En savoir plus : <https://nous-aussi.fr/>



Promouvoir une culture de l'engagement pour une citoyenneté active

Merci à Christine GAUTHIER, Directrice pôle d'accompagnement Sud Seine-et-Marne à la Fondation des Amis de l'Atelier

Propos recueillis par Agathe MARTIN

Le dispositif Si T BénéVole a été lancé en 2016 par la Fondation des Amis de l'Atelier, suite à une demande exprimée par de nombreux adultes accompagnés par les établissements médico-sociaux. Ces derniers souhaitaient, même s'il leur était difficile de par leurs troubles mentaux d'accéder au travail, « être comme tout le monde, intégrés dans la société » et surtout « s'engager ».

L'objectif de « Si T BénéVole » est ainsi de développer l'engagement bénévole des personnes accompagnées par la Fondation.

Ce dispositif se concrétise via la signature de conventions de partenariat entre la Fondation et différents acteurs (mairie, centre communal d'action sociale, associations telles que la Croix-Rouge ou les Restos du Cœur, refuges animaliers...), qui permettent d'encadrer l'action des personnes accompagnées à l'extérieur de l'établissement.

Au total, la Fondation a aujourd'hui signé, dans le Sud Seine-et-Marne, grâce à l'accompagnement de « France Bénévolat », 309 missions proposées par les 54 partenaires. 104 personnes accompagnées se sont lancées dans l'aventure. Ces actions peuvent être plus ou moins ponctuelles (préparer une réunion à la mairie, aider à un déménagement, distribuer des vivres avec

les Restos du Cœur, fabriquer des présents à destination de résidents en EHPAD...) mais les retours sont toujours positifs. Ce sont les bilans, réalisés deux fois par an en présence des partenaires, professionnels et bénévoles qui en attestent : les professionnels ont été « sidérés » par les compétences qu'ont pu développer les personnes accompagnées en s'engageant ainsi. « **C'est énorme à quel point ces personnes ont gagné en autonomie** » nous confie C. Gauthier, qui coordonne le dispositif au sein de la Fondation, au point que certaines personnes, atteintes de troubles importants et résidant en Maisons d'Accueil Spécialisées ont réussi, suite à cette expérience, à prendre pour la première fois le bus seules. Cependant, elle confirme que cette démarche n'aurait pu fonctionner sans l'adhésion totale des directions d'établissement pour développer une culture de bénévolat.

Aujourd'hui, **l'engagement bénévole a sa place dans la politique des établissements, il figure dans les projets personnalisés et les projets des établissements.** Par ailleurs, des formations sont organisées régulièrement à destination des professionnels, afin qu'ils s'approprient une nouvelle posture, celle d'« accompagnants ». ■

Ainsi, l'association Nous Aussi a créé un jeu sur la citoyenneté en partenariat avec l'ANCREAI : le jeu « Nos Droits Aussi »



Ce jeu a été conçu par, pour et avec des personnes en situation de handicap intellectuel.

Son objectif est de mieux faire connaître leurs droits de citoyens et d'usagers à des personnes qui sont vulnérables.

Le premier parcours de jeu proposé est centré sur le droit de vote des personnes handicapées et leur participation aux élections municipales.

Les questions sont variées : « qui peut voter ? » « Comment s'inscrire sur les listes électorales ? » « Comment faire une procuration ? » « C'est quoi le vote blanc ? » « Est-ce que j'ai le droit d'être accompagné dans l'isoloir ? »

Pour jouer en ligne : <https://nous-aussi.fr/game/play/>

« Le vote pour tous : Un guide des élections en facile à comprendre et à utiliser sur le vote »

Parallèlement au jeu, un guide a été conçu et rédigé par cette même association avec l'appui des CREAI régionaux sur le droit de vote (Centre Régional d'Etude, d'Accueil et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité) :

Ainsi le CREAI IDF a animé plusieurs séances autour des institutions politiques et du sens de chaque élection.

Il s'agit de sélectionner le vocabulaire le plus adapté en utilisant l'outil FALC (facile à lire et à comprendre).

L'idée était que le document puisse être rédigé directement par les personnes concernées (personnes en situation de handicap intellectuel).

On peut commander ce guide sur le site de « Nous aussi »



L'orthophonie : qu'est-ce que c'est... ?

Merci à Sylvie GUILLET, orthophoniste au CMPP de Verrières-le-Buisson, à Dorothée JOUAULT et à Anne Juliette LAGARDE, orthophonistes au CAMSP d'Evry, à Emmanuelle COUTANT orthophoniste en libéral à Nantes pour leurs témoignages.

Propos recueillis et textes Anne DELOBEL

Il s'agit d'une discipline paramédicale qui a principalement pour objectif de dépister les troubles ou difficultés de langage et de les prendre en charge. Elle permet d'améliorer et faciliter la communication, tout en travaillant les 3 sphères : psychoaffective, linguistique et cognitive.

On peut consulter à tout âge un orthophoniste. L'orthophoniste travaille sur les problèmes d'origine organique ou psychosociaux :

- Troubles des apprentissages : dyscalculie, dyslexie, dysgraphie, dysorthographe, retards résultant de TDAH,...
- Handicaps innés ou acquis : aphasie, dysarthrie, TSA, trisomie 21, maladie neuro-dégénérative...
- Troubles du langage ou de l'oralité : trouble de la déglutition, de la voix, de l'articulation, de la parole, dysphasie, bégaiement, rééducation tubaire, dysphonie,...

La profession évolue sans arrêt, se développant en fonction des découvertes et des recherches scientifiques.

Elle est souvent pratiquée dans un travail complémentaire avec d'autres thérapeutes (psychologues, psychomotriciens, kinésithérapeutes, éducateurs...) et en lien avec les lieux d'accueil des patients (crèches, écoles, institutions diverses selon l'âge et les difficultés...).

On peut exercer en tant qu'orthophoniste après obtention du diplôme reconnu par l'Etat et délivré à l'issue de la réussite du concours d'entrée à l'école d'Orthophonie et de 5 années d'études.

L'ARISSE compte 30 orthophonistes parmi ses salariés, répartis dans différents établissements et représentant 17 emplois à temps plein, ce qui semble insuffisant compte-tenu des listes d'attente de prise en charge.

Pour Dorothée JOUAULT et Anne-Juliette LAGARDE, orthophonistes au CAMSP d'EVRY, qui accueillent des enfants âgés de 0 à 6 ans, le CAMSP est « un des premiers maillons de la chaîne de soins, ce qui engage dans une prise en charge

précoce des difficultés de l'enfant et un accompagnement familial ».

Les troubles les plus fréquemment rencontrés « se situent au niveau de l'oralité, sous toutes ses facettes, de la communication et de la relation ».

Parmi les qualités nécessaires

1. De l'énergie
2. Un bon relationnel
3. De la patience



Crédit photo : ADOBE

4. De l'empathie
5. La capacité à se remettre en question
6. La capacité à s'adapter à ses patients et faire preuve de créativité.

Pourquoi choisir ce métier ?

Dorothée JOUAULT a choisi ce métier car il permet un travail de soin avec les enfants. La profession est très diversifiée et les secteurs d'intervention sont nombreux.

Anne-Juliette LAGARDE est arrivée tout à fait par hasard dans ce métier. Elle est entrée au CAMSP d'Evry en novembre 2008 et y travaille à temps plein depuis le mois de février 2020, dans une équipe et un cadre qui lui conviennent parfaitement.

Toutes deux témoignent « On a une vraie richesse d'équipe avec une très bonne dynamique, c'est essentiel pour nous (...) et de polyvalence du travail. On reçoit des enfants avec des pathologies très diverses et on adapte sans cesse nos interventions. On accueille aussi des stagiaires qui partagent avec nous de nouvelles pratiques. Le travail avec les familles est difficile et enrichissant à la fois : on accompagne avec les parents dans l'objectif de les guider pour qu'ils reprennent à la maison les exercices proposés. ».

Elle a choisi ce métier car il est au carrefour des sciences, de la relation humaine, de la psychologie, de la communication et du langage.

Sylvie GUILLET, orthophoniste au CMPP de Verrières-le-Buisson, a choisi d'exercer cette profession qui lui permet d'échanger avec de nombreux autres professionnels et d'enrichir sa pratique. Egalement pour le côté relationnel, sur les deux aspects, soin et paramédical, et en lien avec les enfants autant que les adultes : « il me permet de choisir avec beaucoup de souplesse le mode d'exercice, en libéral ou en tant que salariée, chaque mode avec ses avantages et inconvénients. J'ai exercé pendant 10 ans en libéral et exerce désormais par choix dans un IME de Massy et au CMPP.

A L'IME de Massy qui est une grosse structure, les interactions entre professionnels sont permanentes avec des synthèses pour chaque enfant et chaque semaine, des interactions permanentes entre professionnels, avec la possibilité de recevoir à plusieurs ou seules les parents ... C'est passionnant ! Au CMPP l'équipe est plus réduite et les orientations de soins sont différentes et cela enrichit ma pratique. Le relationnel avec mes patients est toujours riche et vivant, souvent drôle aussi, dans tous les cas, profondément humain.

Aujourd'hui notre métier se veut plus technique, plus orthonormé, avec des protocoles, des normes à suivre, et cela me permet de prendre du recul sur mon travail, avec une nécessaire remise en question. »

Emmanuelle COUTANT est orthophoniste en libéral à Nantes (44). Elle a longtemps travaillé en CMP et appréciait ce cadre qui lui permettait d'avoir plus de temps qu'en libéral. Elle travaille également à la polyclinique de l'Atlantique (44) ce qui enrichit sa pratique : elle y travaille en particulier sur des domaines plus spécifiques en milieu hospitalier : en soins palliatifs, en oncologie, en déglutition chez les personnes âgées, en suites d'AVC, en dépistage des troubles cognitifs.

Elle a choisi ce métier car il est au carrefour des sciences, de la relation humaine, de la psychologie, de la communication et du langage. Pour elle, être orthophoniste nécessite des qualités de patience, d'adaptation, d'attention, ainsi que de l'écoute.

C'est ce qui lui permet d'être en phase dans un partenariat famille et d'accueillir les personnes « là où ils en sont de leur parcours »

Ce métier nécessite également de grandes capacités de créativité.

La difficulté c'est le temps, qui lui manque, pour travailler dans de bonnes conditions avec de nombreuses prises en charges.

Elle participe à des réunions avec des équipes éducatives, organisées par la médecine scolaire, avec des enseignants très en demande de conseils, d'informations et d'éclairages..

Sur le terrain, elle note un réel changement sociétal au fil des années : « on doit rentrer dans un rythme du très vite, les familles ne comprennent pas que ce n'aille pas plus vite. Il y a une sorte d'accélération du rapport au temps. Il est compréhensible que les familles attendent des résultats mais nous sommes dans un temps long, celui du développement humain, de la compensation. C'est une autre temporalité que l'on doit accompagner. »

Les difficultés et les satisfactions dans ce métier ?

Il semble difficile d'intégrer au processus des familles qui participent peu, qui attendent tout de leur orthophoniste, et rapidement, tout en sachant qu'il y aurait des exercices à reprendre à la maison dans la continuité du soin.

En libéral l'administratif prend beaucoup de temps, c'est regrettable car cela empiète sur des temps qui devraient être consacrés à la pratique.

On parle de différentes approches : quelles sont-elles ?

Pour Emmanuelle COUTANT (en libéral à Nantes) « le côté normatif dans notre métier est utile car cela nous crédibilise. Mais c'est à double tranchant car à trop vouloir normer on risque de s'éloigner de la créativité et de l'adaptation nécessaire et permanente dont nous devons sans cesse faire preuve. Il faut garder un juste milieu. La méthodologie « Evidence Based Practice » ou EBP permet certes de réduire l'incertitude lors d'une décision clinique. Cette méthode vise à nous aider à optimiser nos choix thérapeutiques tout en nous appuyant sur des données objectives de la recherche. Mais le risque à terme est de vouloir trop normer un métier qui repose d'abord sur l'adaptation et le sur mesure auprès de nos patients. »

Pour Sylvie GUILLET (CMPP de Verrières-le-Buisson) : « Il nous est demandé une approche de plus en plus scientifique avec des protocoles normés. Nous devons prouver par des chiffres les résultats permis par notre prise en charge. Par exemple, à intervalles réguliers, je fais lire le même texte à un enfant tout en chronométrant. Cela me permet de monitorer l'évolution et l'impact de nos séances. Bien sûr il y a toujours une partie clinique importante.

Mais l'analyse qualitative et normée peut m'aider dans les orientations et le travail que je propose en séance. »

Pour Dorothée JOUAULT et Anne Juliette LAGARDE (CAMSP d'Evry), la communication verbale et non verbale est abordée à partir de différents modes selon les capacités et prédispositions de chaque enfant : regard, gestes et signes (Makaton), pictogrammes (Pecs), parole...

Toutes deux insistent sur la souplesse de pouvoir



Dorothée JOUAULT et Anne-Juliette LAGARDE



travailler dans leur métier selon de nombreux dispositifs : seules ou avec un autre professionnel, prises en charge individuelles ou en groupe, enfin avec l'enfant seul ou avec ses parents. Cela leur permet par ailleurs d'aborder la séparation enfant-parent dans l'optique de l'entrée à l'école.

Quel est votre avis sur l'inclusion scolaire des enfants porteurs de handicap ?

« Ce serait vraiment bien que cela puisse devenir une réalité, à condition que ce soit bien fait. Il y a tant à faire !

Ce doit être pensé, anticipé, travaillé, avec les moyens nécessaires, dans un objectif de long terme.

Un projet en ce sens est en cours entre l'IME de Massy et une école.

Mais peut-être faudrait-il aussi préparer les enfants et les adultes à côtoyer sans préjugés des enfants porteurs de handicaps » témoigne Sylvie GUILLET.

Quelles évolutions à venir dans ce métier ?

« Du fait d'une variété de champs de prise en charge de plus en plus larges, nous devons nous spécialiser. Je travaille pour ma part essentiellement actuellement sur des sujets « neurologie et handicap ». Certaines de mes collègues se « spécialisent » sur des accompagnements en logico-mathématique, d'autres sur l'accompagnement d'autistes.... » indique Sylvie GUILLET.

Emmanuelle COUTANT se passionne elle pour son métier parce que « rien n'est écrit d'avance, tout est évolution. En orthophonie, il y a sans cesse de nouvelles recherches donnant lieu à de nouvelles pratiques, on avance tout le temps, avec de nouveaux outils et des formations concrètes utiles et nombreuses. **C'est passionnant, c'est un métier en plein mouvement, au plus proche des avancées de la science, et de l'humain.** »

Quelles adaptations pendant le confinement ?

Les parents se sont retrouvés avec une charge de travail supplémentaire éducative vis-à-vis de leurs enfants pendant cette période, en lien avec une école en distanciel, avec des familles peu ou pas équipées en informatique permettant des séances à distance de qualité, dans des environnements calmes. Cela n'a pas permis pour beaucoup d'assurer en plus la continuité du lien de leur enfant avec l'orthophoniste.

Beaucoup de praticiens ont gardé le lien téléphonique, frustrant car insatisfaisant et insuffisant. Certains ont fait le choix de ne pas faire de « télé orthophonie » ou de soins à distance. Dans tous les cas, tous ont gardé le lien thérapeutique pendant cette période.

Quant au lien dans les villes avec les structures sociales, familiales et de santé ?

Les liens entre orthophonistes sont très forts et très enrichissant professionnellement via des groupes Facebook par exemple. Avec les enseignants c'est compliqué car les journées sont très longues et intenses. « Quand vient le soir l'énergie manque pour faire le lien avec les écoles. Il nous faudrait pouvoir dégager du temps pour cela. » précise Sylvie GUILLET.

Au CAMSP d'Evry, les liens avec la PMI et les crèches sont forts, avec des échanges réguliers, les praticiens sont associés et conviés aux réunions de travail et aux réflexions.

Le rôle de coordinateur de l'orthophoniste est donc essentiel et précieux pour informer le corps enseignant sur les troubles neuro développementaux.

Si les enseignants sont experts en pédagogie, l'orthophoniste semble être lui expert en troubles du développement et c'est leur regard croisé qui peut être fructueux pour le patient. ■



AGENDA

Retour sur le DuoDay 19 novembre 2020

L'opération DuoDay s'est déroulée au sein de l'ARISSE le 19 novembre dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap, porté par Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre en charge des personnes handicapées.

A l'ARISSE, piloté par Marine NOVELL (Responsable Ressources Humaines), l'évènement a permis la formation de duos (1 personne en situation de handicap avec 1 professionnel volontaire) pour contribuer à **changer le regard sur le handicap.**

Cette année des duos ont été créés sur plusieurs établissements : au **CMPP de Palaiseau, de Limours, à l'IME Arc-en-ciel de Thiais, à l'IME Alphonse de Guyancourt et au siège social.**

Pendant une journée, les stagiaires ont pu découvrir un métier lors de cette immersion professionnelle, participer activement et découvrir le mode de fonctionnement de chaque type d'établissement en observant le travail effectué en équipes pluridisciplinaires.

Cette journée a ainsi représenté une opportunité de rencontres pour changer de regard et, ensemble, dépasser nos préjugés.

A l'ARISSE, on considère que la différence est source de richesse, d'ouverture, et permet à l'association d'afficher ses valeurs, d'améliorer le dialogue social et de renforcer le sentiment d'appartenance des salariés. ■

Quelle place pour le handicap dans le débat public ?

« L'inclusion ne se limite pas au bureau de vote. Rendre effective la promesse de participation sociale et de citoyenneté de la loi de 2005, suppose d'en irriguer les villes où se tisse un quotidien fragilisé. Avec près de 12 millions de citoyens concernés par un handicap, les associations ont saisi cette échéance pour remettre ces enjeux au cœur des engagements des futures municipalités. Que ce soit en termes de scolarité, d'autonomie, de solidarité, d'accessibilité, il en ressort un panorama prospectif à saisir pour des politiques transformatives, en corrélation avec des besoins sociaux avérés.

Florence Angier »

Juriste et chargée de mission « Handicap-Politiques sociales », UNCCAS (Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale)

BORDEAUX
PALAIS 2 L'ATLANTIQUE

14^e JOURNÉES NATIONALES DES SESSAD



Les 14^{èmes} journées nationales des SESSAD ont été reportées :

ELLES SE TIENDRONT À BORDEAUX, LES 9, 10 ET 11 JUIN 2021.

jeudi 18 mars 2021

Journée Mondiale de la trisomie 21 : UNE JOURNÉE POUR SE MOBILISER !

« La journée mondiale de la trisomie 21 connue également sous le nom de « Journée mondiale du syndrome de Down » est célébrée chaque année le 21 mars afin de sensibiliser le public à la trisomie 21.

À cette occasion, de nombreux événements sont organisés dans le monde et notamment en France afin de sensibiliser le grand public et les professionnels à la trisomie 21 à travers le dialogue, l'information et des animations ludiques et en donnant aux personnes porteuses de trisomie 21 un lieu de rassemblement et d'expression ». ■

Source : <https://www.journeemondialetrisomie21.org/>

Journée de l'autisme

Le **2 avril 2021** a lieu la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme qui vise à mieux informer le grand public sur les réalités de ce trouble du développement.

En 2018 le gouvernement français a mis en place un 4^e «plan Autisme» sur 2018-2022 pour améliorer la recherche, le dépistage et la prise en charge.

« Les droits des personnes autistes doivent être pris en compte dans la formulation de toutes les réponses apportées à la COVID-19.

En cette Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, unissons-nous, aidons-nous les uns les autres et manifestons notre solidarité avec les personnes autistes. » ■

António Guterres, Secrétaire général de l'ONU.

Comment se passe une séance d'orthophonie ?



Un orthophoniste commence par établir un bilan lui permettant de poser un diagnostic.
Puis il définit les objectifs de rééducation



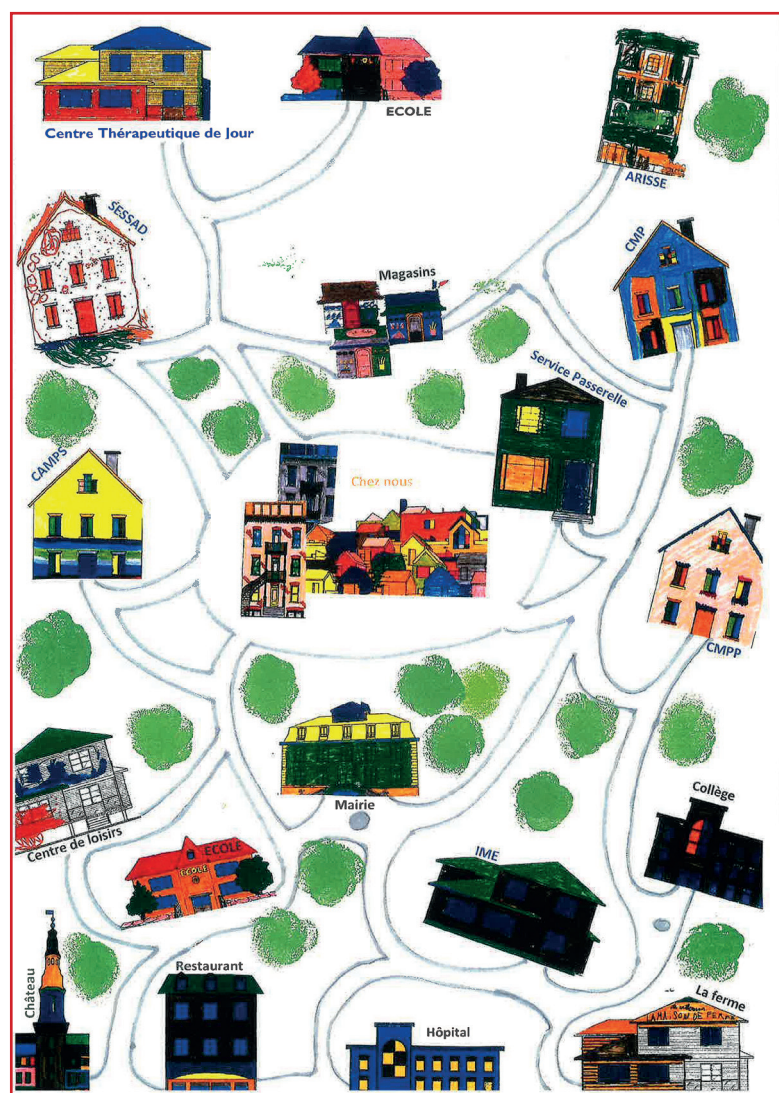
En CMPP les séances durent 30mn en moyenne et sont adaptées à chaque enfant : certains ont besoin d'un temps d'accueil, d'autres sont prêts à démarrer très vite la séance et les exercices.



A Verrières, Sylvie GUILLET leur propose du matériel ludique et varie les activités pour garder le maximum de concentration de la part des enfants : « En début de séance, je leur propose de choisir l'activité ou temps renforteur qui viendra clôturer celle-ci. Cela me permet de mieux garder leur attention et leur motivation jusqu'à la fin de notre travail ».

Elle souligne le fait qu'en libéral, elle incitait beaucoup les parents à participer aux séances. Son objectif serait de pouvoir le mettre en place au CMPP. Si cela permet de leur montrer les exercices à reprendre à la maison, de les y encourager, cela peut aussi aider à renforcer le lien, la relation parents/enfants : « j'explique et montre aux parents, très simplement, comment stimuler le langage, combien il est facile et tout à fait à leur portée de faire des jeux de société avec leurs enfants. »

Selon les cas, l'orthophoniste peut donner des instructions, des conseils et une guidance à la famille de l'enfant.



Merci aux enfants du SESSAD Arélia qui ont réalisé ce dessin sur le thème « notre ville et nous »

PARTICIPEZ A ARISSE infos

EN PROPOSANT DES SUJETS D'ARTICLES OU DES INFORMATIONS À DIFFUSER
EN ÉCRIVANT POUR LA NEWSLETTER ARISSE INFOS

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E), FAITES VOUS CONNAÎTRE EN
CONTACTANT ANNE DELOBEL AU 06 07 08 91 10

Directeur de la publication : Atef GHALI

Comité de lecture et rédaction : Laure BERTEAUD, Julien CARPENTIER,
Anne DELOBEL, Céline LALIRE, David LEFER, Yvan LE-FLOHIC,
Edouard Gabriel MIDON, Alexandra QUELET, Jean QUENIART,
Céline RIGAUD, Laure WINTERBONE

Maquette et mise en page : Catherine GALANT

Impression : Alliance PG - 02430 GAUCHY

imprimé sur papier FSC recyclé blanc 130 g

SONDAGE ARISSE Infos

ARISSE Infos : qu'en pensez-vous et qu'en attendez-vous ?

Merci d'avance à tous de votre participation !

- Pour répondre au sondage vous pouvez vous connecter et répondre en ligne sur :

<https://www.surveio.com/survey/d/Y9S5V7U2P4G2Y5Y0G>

- Ou scanner le code :



Vous pouvez également nous envoyer par email
(a.delobel@arisse-asso.fr) vos réponses aux questions
du sondage que vous trouverez ci-dessous

La confidentialité est assurée.

Etes-vous :

Salarié à l'ARISSE Ou Famille d'enfants suivis à l'ARISSE
Ou Autre ?

Lisez-vous l'ARISSE Infos ?

Oui en totalité Ou Oui en partie Ou Non
Dans tous les cas : pour quelles raisons ?

Dans quel format le lisez-vous ?

Format numérique ou Format imprimé ?

Etes-vous satisfait de l'ARISSE Infos et pourquoi ?

Très satisfait Ou Moyennement satisfait Ou Peu satisfait
Dans tous les cas : pour quelles raisons ?

Faites-vous suivre l'ARISSE Infos autour de vous ?

Et si oui auprès de qui ? Familles, contacts, amis...

Pensez-vous qu'une parution semestrielle soit adaptée ?

Si non : Quelle serait la meilleure temporalité ?

Quels thèmes souhaiteriez-vous voir abordés pour les numéros futurs ?

Quelles évolutions souhaiteriez-vous pour les numéros futurs ?

Souhaiteriez-vous participer aux prochains numéros par des témoignages, des interviews, des commentaires, des suggestions ?

Merci de votre participation qui va nous permettre d'adapter
l'ARISSE Infos au mieux de vos attentes et souhaits d'évolution !